

Licence professionnelle Management de nouvelles technologies de l'information et de la communication

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management de nouvelles technologies de l'information et de la communication. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038050

HAL Id: hceres-02038050 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038050v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002582

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité: Management des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Présentation de la spécialité

Ouverte depuis 2005, cette licence forme des collaborateurs capables de déterminer les besoins d'une entreprise en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'analyser les options, d'évaluer l'efficacité et la rentabilité des moyens utilisés. Des compétences sont acquises en e-marketing pour promouvoir et stimuler la force de vente, sur l'Internet et la gestion électronique de documents pour concevoir et développer les systèmes d'information. Les emplois visés sont notamment : animateur et administrateur de site web, e-documentaliste, knowledge manager, media planner, web-marketeur, veilleur stratégique, responsable éditorial online... La formation est localisée à Marseille, portée par l'Institut universitaire de technologie de Marseille, et mise en œuvre en partenariat avec le lycée Saint-Exupéry de Marseille. Elle accueille un public en formation initiale et en formation continue.



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		22
Taux de réussite		94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		1 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		91 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		29 %
Pourcentage de diplômés en emploi :	2 enquêtes nationales	81 % et 85 %
	3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 30 % à 47 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette formation répond à un besoin des entreprises qui, quelque soit leur nature, sont conduites à utiliser le web à des fins commerciales et de gestion. Le marché est porteur et pourtant, la formation enregistre de très faibles taux d'insertion. Si les résultats des enquêtes nationales sont difficilement interprétables en raison de la méconnaissance du nombre et du taux de répondants, les enquêtes à six mois montrent (malgré encore des lacunes) une faiblesse structurelle du taux d'insertion et l'existence de très nombreuses poursuites d'études. Ces dernières se font en partie à Aix-Marseille 2 (école de journalisme et de communication) mais aussi dans l'établissement, notamment en master à l'Institut d'administration des entreprises ou à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Par ailleurs, la participation des professionnels à la formation est assez faible tant en nombre d'intervenants qu'en volume d'enseignements.



Le contenu des partenariats professionnels n'est pas spécifié au-delà d'une liste d'entreprises et il n'existe pas de conventionnement avec le milieu professionnel. Néanmoins, les professionnels participent au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. La formation est beaucoup plus satisfaisante en termes d'organisation et de structuration des enseignements. Les contenus sont pertinents et équilibrés. Cependant, la dimension technique (informatique proprement dite) est peu mise en valeur dans le dossier, malgré des heures dédiées à la formation aux logiciels. Le suivi des étudiants et des alternants s'opère selon la norme de qualité ISO 9001. La participation conjointe d'intervenants universitaires, du lycée et d'autres établissements est bénéfique sur le plan pédagogique, mais ne devrait pas être facteur de poursuites d'études en école.

Enfin, la formation n'intègre quasiment pas d'étudiants de L2 , mais de manière croissante des étudiants des sections de techniciens supérieurs, notamment de BTS « Communication des entreprises ». Aucun dispositif pour faciliter l'intégration de publics diversifiés n'est cependant mis en place.

- Points forts :
 - Un marché porteur.
 - La qualité de l'organisation pédagogique.
 - Le partenariat pédagogique.
- Points faibles :
 - Le très faible taux insertion professionnelle.
 - La forte proportion de poursuites d'études.
 - La participation limitée des professionnels.
 - La très faible intégration de L2.
 - La spécification très large des emplois.



• Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mener un travail de fond pour améliorer l'insertion professionnelle immédiate des diplômés et éviter les poursuites d'études. Ce travail devrait passer en premier lieu par un renforcement des partenariats et par conventionnement avec le milieu professionnel. Les enseignements des intervenants professionnels devraient également être sensiblement renforcés. Il conviendrait, par ailleurs, d'accompagner les étudiants dans des métiers en précisant à cet égard des contenus aux contours qui restent flous, du fait de promesses de postes trop larges dans le dossier et dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. On pourrait également développer des conférences sur les métiers.

Pour éviter les poursuites d'études, il conviendrait de mener une politique de recrutement sélective qui évalue le projet d'insertion professionnelle immédiate, après un entretien systématique avec les candidats. On pourrait également se rapprocher des filières concernées, de l'établissement et hors établissement, pour dialoguer sur le bilan des poursuites d'études et sur les répercussions des poursuites d'études en licence professionnelle. L'université pourrait se saisir de cette question des poursuites d'études en conseil des études et de la vie universitaire pour dresser un plan d'action.



Pour développer l'attractivité et la diversification des publics, il serait pertinent, de mettre en place des modules de préparation à l'entrée en licence professionnelle dans les filières en amont de l'établissement. Un module d'intégration en début d'année de licence professionnelle pourrait également y contribuer. Sur le plan pédagogique, les diplômés de la licence étant censés être appelés à prendre des décisions stratégiques sur l'équipement des entreprises, il est notamment indispensable que ce volet de la formation (hard et soft) soit bien adapté.

Pour conclure, la mise en place d'actions vigoureuses devrait s'appuyer sur un suivi statistique rigoureux des diplômés, s'opérer en mobilisant le conseil de perfectionnement dans le cadre d'une analyse précise du suivi des étudiants. En se réunissant plus fréquemment, le conseil de perfectionnement devrait également participer par la suite à la mise en œuvre d'ajustements progressifs dans une optique d'amélioration continue de la qualité de la formation.